La Commune

La terreur au nom de la lutte antiterroriste

Le 16 février 2015, Manuel Valls donne une conférence dont il a le secret. Le voilà qui évoque « l'islamofascisme » sachant très bien la nature des réactions que cela va entraîner. Le terme est aussi employé parfois dans la mouvance identitaire et dans les milieux prétendus ultra laïcs issus d'une certaine gauche (Riposte laïque) et devenus totalement réactionnaires.
Ce concept apparaît dans les années 90 sous la plume de l'historien Malise Ruthven. Analyse.

Toutefois c'est le journaliste Christopher Hitchens, passé de la gauche au néoconservatisme, qui popularise l'expression.
Après avoir soutenu la guerre en Irak, il établit une liste de parallèles supposés entre le fascisme et l'islamisme radical, plus ou moins spécieux afin d'installer un concept renvoyant à l'histoire récente du monde. Il s'agit en la matière en clair d'écraser la complexité de la situation pour mieux construire un ennemi absolu dans une perspective historique longue. Valls sait que dans la période, l'urgence face au terrorisme est de marquer par les mots la population.

Le choix des mots

Avant toute chose, le slogan a pour effet de renforcer le sentiment islamophobe qui plane sur le pays. Depuis janvier 2015, les attentats et agressions contre la communauté musulmane se sont multipliés dans la quasi indifférence. Au nom de la laïcité le débat- sur le voile revient. Après avoir jeté les jeunes filles musulmanes dans les bras des écoles musulmanes, il serait maintenant de bon ton d'interdire le voile dans les universités (nous avons assisté au mouvement inverse dans les facs tunisiennes, cherchez l'erreur).
La jeunesse a été de tout temps un danger pour la société capitaliste, commençons donc à prendre les mesures qui s'imposent pour contrôler, museler les futurs terroristes. Depuis le 9 février, dans le cadre des « Assises de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République »,mille professeurs « formateurs » vont ingurgiter les consignes du ministère pour mieux les diffuser à leurs 300 000 collègues qui eux-même devront les faire avaler aux élèves dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

Faire de chaque enseignant un indic

Les enseignants sont invités à devenir des délateurs vis-à-vis des élèves qu'ils pourraient soupçonner de « djihadisme ». Ainsi un « livret opérationnel de prévention et de lutte cotre les phénomènes de radicalisation » a été publié. Une liste, sur les comportements alimentaires, le repli sur soi, le refus de l'autorité, les absences, ...Ce type de comportements que nombre d'adolescents traversent va pouvoir amener le corps enseignant à signaler au Procureur de la République n'importe quel jeune !

Loi sur le renseignement, : une loi liberticide...

Manuel Valls est, fait assez rare, venu défendre son texte devant l'Assemblée nationale où vingt ou trente députés maximum étaient présents. Et pourtant le texte est un danger majeur pour l'ensemble de la population. Censée lutter contre le terrorisme, cette loi va s'attaquer à une bonne partie de nos libertés. A partir d'une simple suspicion, les données téléphoniques et informatiques pourront être conservées. La loi permettra d'élargir le cadre du renseignement afin de « prévenir des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique ». Manifestations, grèves, occupations d'usine sont dans le collimateur. Une loi d'exception visant internet est dans les cartons. La possibilité de géolocaliser n'importe

quand et n'importe qui en capturant images et sons dans les domiciles ou voitures va devenir légale alors qu' elle relevait de pratiques occultes avant. La commission des lois du Parlement a renforcé la loi en incluant la mise sous surveillance des mouvements sociaux, la possibilité de l'espionnage économique et la mise en place de collectes massives de données.

...contre la population ouvrière

Le vote final de la loi est prévu pour le 5 mai 2015. Dans l'hémicycle, les critiques restent bien modestes car dans le fond le parti dit socialiste met en place une loi ultra sécuritaire qui n'est pas pour déplaire à la réaction. Cette loi concentre des pouvoirs exorbitants sur l'exécutif, bâillonne le judiciaire dans sa mission de garant des libertés, signe une remise en cause d'un État de droit.
Cette loi liberticide met en danger tous nos acquis dans les luttes. Nous devons combattre ce texte aujourd'hui et peut-être demain si elle est adoptée car avant tout elle vise les travailleurs en lutte contre le capitalisme et ses représentants.

Francis Charpentier
26 avril 2015

Modifié le vendredi 01 mai 2015

Voir aussi dans la catégorie France

Urgence, pouvoir d’achat et grève générale

Alors qu’il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors q
les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait
voter au Parlement deux... »

« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé
des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant “un dessei
contre la nature”.... »

Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La
présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui
parcourt l'Europe : la... »

Répression, maître-mot de la macronie.

La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... »

Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... »

Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... »